



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carte d'invalidite

Question écrite n° 48902

Texte de la question

M. Dominique Paille attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les dispositions relatives à l'attribution de la carte d'invalidité civile. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la procédure d'obtention de la carte d'invalidité civile et de lui indiquer si les commissions d'admission à l'aide sociale sont compétentes pour examiner ces dossiers.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48902

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 1997, page 1040